



renouvellement carte de sejour etudiant

Par **kiki000**, le **08/05/2011** à **19:43**

Bonjour,
en fait je suis etudiant etranger habitant a strasbourg , je suis en master 1 a luniversite de strasbourg , ma situation est :
en 2008 / 2009 j'etais en M1 validant mon deusieme semestre
en 2009 / 2010 j'ai redoubler mon M1 juste a cause du premier semestre
et cette annee je ne sais pas si je peux valider mon annee a cause d'une matiere qui est trop difficile mais je voulais essayer le maximum pour valider.
ma question sil vous plat est : en cas ou j'ai pas valider cette annee est ce que j'ai le droit de renouveler ma carte de sejour l'anne prochaine ?
Merci beaucoup

Par **Domil**, le **08/05/2011** à **19:54**

Vous avez toujours le droit d'essayer

Par **kiki000**, le **08/05/2011** à **20:19**

merci pour votre reponse Domil, je sais que j ai le droit essayer , mais le probleme n'est pas la , le probleme est qu'il y a un nombre d'annee d'autorisation pour redoubler et je ne sais pas combien comme moi c'est ma deusieme annee de master 1 (redoubler) j'ai peur qu il me refuse ma carte de sejour l'anne prochaine ?

Par **Domil**, le **08/05/2011** à **21:12**

Chaque préfecture estime à sa guise la notion d'assiduité et de sérieux des études